

# REGLEMENT INTERIEUR

DOCUMENT A CONSERVER

**La Maison des Enfants en Roussillon**  
*« Deviens ce que tu es »*

**4 impasse de la DEVEZE  
66450 POLLESTRES**

**tél. : 04 68 50 16 31  
port. : 06 63 99 52 05**

[www.montessori-perpignan.com](http://www.montessori-perpignan.com)

**ANNEE 2020-2021**

**ADMISSION A L'ECOLE****Groupe 2-6 ans**

Une semaine d'essai / d'adaptation sera effectuée avant toute inscription définitive.  
 Une journée d'initiation pour les parents obligatoire. (vie pratique, stage lors duquel on pose les préceptes de la philosophie)

**FRAIS DE SCOLARITE**

TP : Temps plein 4500 € / an                      ¾ temps : 3900 € / an  
 MT : Mi-temps 3250 € / an                      ¼ temps : 1625 € / an

<b>Année scolaire 2020/ 2021</b>	<b>Frais de scolarité sur 12 mois (juillet 2020 à juin 2021)</b>	<b>Paiement en 2 fois</b>	<b>En cours d'année</b>
<b>2 – 6 ans</b>	TP : 375€ / mois MT : 271€ / mois ¼ T : 135€/mois ¾ T : 325€/mois	TP : 2250€ x 2 MT : 1625€ x 2 ¼ T : 812,5 x 2 ¾ T : 1950 € x 2	TP : 450€ / mois MT : 325€ / mois ¼ T : 162,50€/mois ¾ T : 390 €/mois
<b>6 – 9 ans</b>	375 € / mois	2250€ x 2	450€ / mois

**Frais de cantine inclus dans la scolarité TP**

Fratries : 10 % de réduction sur la deuxième inscription...

Dans le respect du rythme de l'enfant (maternelle), sa présence en mi-temps ou temps plein peut être modifiée d'un mois sur l'autre (échancier recalculé en conséquence).

Le mi-temps est conseillé aux moins de 3 ans.

A partir de 4 ans, il est recommandé un plein temps, dans le cadre des apprentissages.

L'école continuera à respecter les grands principes Montessori et de ce fait ne modifiera en rien son approche pédagogique pour répondre aux attentes individuelles des parents.

**FRAIS PARTICIPATIFS**

100 euros / an / enfant

Ils permettent de renouveler le matériel, les livres et le matériel de fonctionnement (papier, cahiers, stylos, feutres, crayons...).

**Garderie du soir :**

A partir de 16h30 : **forfait 6€ /heure**  
**Toute demi-heure commencée est due.**

**Règlements**

Les absences ne donnent lieu à aucune réduction. (sauf cas exceptionnel)

Le montant total de la scolarité est un engagement annuel.

Réduction : 10 % à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit

Les règlements concernant les options (langues étrangères) seront à régler lors de l'inscription, afin de bien organiser les groupes de travail.

Le coût des garderies sera comptabilisé en fonction de la présence de l'enfant. Une facture vous sera établie en fin de mois.

**Les mensualités sont dues le 05 de chaque mois au plus tard. (facilité de paiements en 12 fois), par virement ou chèque.**

**(RIB disponible sur le site de l'école : Menu Tarifs et scolarité mot de passe Maria2021)**

**Un préavis écrit (par lettre simple) de 2 mois est demandé avant tout retrait définitif de l'enfant.**

**En cas d'incidents de paiement, l'accueil des enfants à l'école ne sera plus assuré jusqu'au paiement total des mensualités dues.**

**Les parents s'engagent à respecter le règlement en complétant et signant le contrat de scolarisation.**

**Les enfants signeront un contrat moral de bonne conduite.**

## **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

### **I. HORAIRES DE SCOLARITE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h 30 à 11h 30 et 13h30 à 16h30.

Pour le respect du travail de votre enfant et de celui de ses camarades, nous vous prions d'arriver au plus tard à **8h25 et à 13h25** (s'il préfère manger à la maison). Accueil jusqu'à 8h45 en toute discrétion pour ne pas déranger les enfants déjà au travail.

### **I. bis RETARDS**

**Après 08h45, l'école sera fermée. Passé l'horaire, la sonnerie sera désactivée, nous ne répondrons plus.**

**Nous vous demandons, par là même, une discipline constante tout au long de l'année scolaire, dans le pur respect des enfants de l'école et des éducateurs.**

### **II. ACCUEIL / GARDERIE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 8h45 et de 16h30 à 17h30.

### **III. COMPORTEMENT**

L'école se réserve le droit de ne plus accepter, **temporairement ou définitivement**, un enfant pour mauvais comportement et non respect des règles de vie de l'école, et ce, pour préserver l'intérêt du groupe.

### **IV. HYGIENE**

Si la présence de poux s'avérait, prévenez immédiatement l'école et traitez votre enfant pour éviter une épidémie.

### **V. SORTIE DE L'ECOLE**

Pour raison de sécurité, l'école ne peut confier un enfant après la classe à une personne dont l'identité n'a pas été communiquée à l'avance par les parents. Il est impératif de remplir et signer l'autorisation de sortie.

## **VI. CANTINE / SECURITE ALIMENTAIRE**

Votre enfant pourra participer au déjeuner uniquement s'il reste toute la journée à l'école.

### **Pas de frais supplémentaires pour le temps plein.**

Si sa présence à la cantine est exceptionnelle (pour un mi – temps ou ¼ temps), elle sera facturée 3€/jour effectif.

Vous lui confectionnerez ses repas préférés :

Suite au COVID, nous maintenons le protocole exigeant :

- ◆ repas froids transportés obligatoirement dans des glacières réfrigérées , pour ne pas briser la chaîne du froid.
- ◆ Thermos non électrique pour les repas chauds
- ◆ La taille de la glacière doit être adaptée au contenu (éviter les glacières trop grandes)

### **Nous ne réchaufferons plus les repas aux micro-ondes.**

Pour plus d'informations nous vous invitons à vous reporter à l'annexe ci-jointe.

Pour le bon déroulement des repas, nous vous demandons :

- ◆ **de pré-découper les aliments,**
- ◆ **marquer le prénom de l'enfant sur les boîtes, desserts et goûters.**

Nous vous rappelons que les parents sont seuls responsables de la qualité et de la fraîcheur des aliments utilisés pour les repas ainsi que des conditions de leur transport.

### **Seuls les repas froids et desserts seront conservés dans le réfrigérateur.**

N'ayant pas de maîtrise des matières premières utilisées pour la préparation des plats et du fait de leur grande variété, l'école n'est pas en mesure de conserver les « repas-témoins » susceptibles d'être analysés a posteriori.

## **VI bis. COLLATION / GOUTER / ANNIVERSAIRES**

### **Suite au protocole COVID :**

- **votre enfant pourra amener une compote à boire marquée de son prénom, pour la collation du matin.**
- **Pour les anniversaires, seront acceptés uniquement les gâteaux industriels (grand format ou sachet individuel).**

**Seuls les enfants inscrits à la garderie le matin même sur le cahier mis à disposition prendront leur goûter (fourni par la famille) à 16h30.**

## **VII. SANTE**

**Fournir la photocopie du carnet de vaccinations ou un certificat de contre-indication valable pour un an délivré par le médecin traitant.**

**A défaut de l'un de ces deux documents, l'inscription de l'enfant ne pourra être validée.**

**Si votre enfant présente des signes de maladie contagieuse, veuillez nous prévenir au plus tôt.**

**Suite au protocole COVID, nous nous réservons le droit de refuser un enfant malade et fébrile (même dopé au paracétamol !)**

### **Voyages**

De retour d'un voyage en pays tropicaux, merci de vous assurer que votre enfant ne soit pas porteur de quelconque virus. (certificat du médecin).

**L'école n'administre aucun médicament.**

Pour le bien-être des enfants, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer des cas d'allergie ou d'intolérance (cf. dossier d'inscription).

## **VIII. URGENCES**

Aucun de nous n'est à l'abri d'un accident. Pour un cas d'urgence, il est impératif de remplir d'une part, la fiche de renseignements, et d'autre part, l'autorisation d'hospitalisation (les deux jointes au présent dossier d'inscription).

## IX. APPELS TELEPHONIQUES

Il est recommandé de ne pas faire d'appel téléphonique (sauf urgence ! ) pendant les heures de travail, le(s) éducateur(s) étant disponible(s) auprès des enfants afin de leur présenter des *leçons* collectives et / ou individuelles.

## X. AFFAIRES PERSONNELLES

- une paire de chaussons,
- Seul DOUDOU est le bienvenu !
- une petite gourde (cf. protocole COVID) avec son prénom
- bijoux non autorisés
- Vêtements ne craignant pas les tâches !
- Plus de brossage de dents à l'école (cf. protocole COVID)
- **L'école fournira les changes pour les maternelles. Il vous sera demandé de les ramener au plus vite pour éviter les ruptures de stock !**

## XI. VISITES

◆ Toute proposition d'intervention pédagogique sera la bienvenue, mais préalablement étudiée avec le(s) éducateur(s) concerné(s).

## XII. VACANCES SCOLAIRES

- Conformes à celles de l'Education Nationale.

## XIII. DIVERS

- ◆ Sucreries et jouets ne sont pas autorisés. L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration.
- ◆ Pour la bonne entente avec le voisinage, veillez à ne pas gêner le stationnement des autres véhicules.
- ◆ N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour des compte – rendus, des ateliers avec votre enfant, le soir, après la classe.

## REGLEMENT DE BONNE CONDUITE DE L'ENFANT

A lire et commenter avec votre enfant !!! ... quel que soit son âge.

### **DANS L'ECOLE**

- Dès que je rentre dans l'école, je ne peux en sortir sans autorisation.
- Je suis poli avec les adultes et les autres enfants et je ne dis pas de gros mots, je ne fais pas de gestes grossiers, je ne fais pas mal aux autres enfants.
- Si un autre enfant a un problème, je peux l'aider.
- Je n'apporte pas d'objets de valeur, ni d'objets dangereux.
- Quand je vais aux toilettes, je ne gaspille pas le papier toilettes, je tire la chasse d'eau, je me lave les mains avec du savon et je m'essuie les mains avec la serviette.
- Je laisse les toilettes propres. Je ne joue pas dans les sanitaires.
- Je ne rentre pas dans une salle seul(e) ou sans l'autorisation d'un adulte.
- Je respecte l'environnement et je mets les papiers dans les poubelles.

### **RESPECT EN RECREATION**

- Je n'ai pas de jeux brutaux ou dangereux.
- Je ne crache pas, je ne lance pas de cailloux ou d'objet dangereux.
- Je ne fais pas d'échanges d'objets avec mes camarades.
- Je n'écris pas sur les murs, sur les portes.

### **RESPECT AVEC MES CAMARADES**

- Je règle mes problèmes sans violence, sans insulte.
- J'accepte celui qui veut entrer dans le jeu et je respecte le jeu des autres.
- J'essaie de me réconcilier, de pardonner lorsque je me dispute avec un(e) camarade.
- Si je bouscule quelqu'un, je fais des excuses.
- Si un(e) camarade s'est fait mal je préviens aussitôt un adulte.

### **HYGIENE ET RESPECT PENDANT LA CANTINE**

- Je me lave les mains avant et après le repas avec du savon !
- J'attends que mes camarades soient assis à table avant de commencer mon repas. Je dois aussi attendre qu'ils aient fini leur plat avant de manger mon dessert.
- Je respecte la nourriture et je ne la gaspille pas, je respecte ceux qui m'accompagnent durant les repas.
- Pour que le moment du repas soit agréable, je reste calme et je parle sans crier.
- Selon la responsabilité du jour, j'aide à débarrasser et nettoyer. (couverts, verres, éponge, poubelle, balais)

**ANNEXES****SECURITE ALIMENTAIRE :**

Extrait du la circulaire du 03/01/2002

**Les matières premières à utiliser**

Il est important de rappeler que les matières premières utilisées doivent être les plus fraîches possibles. Depuis l'achat, elles doivent avoir été transportées et conservées dans de bonnes conditions. La température de conservation des produits périssables est mentionnée sur les étiquettes : cette température doit être respectée, les produits alimentaires doivent donc être transportés depuis le magasin dans des sacs isothermes, même s'ils ne sont pas congelés mais simplement réfrigérés.

**Les conditions de conservation des produits**

Après leur cuisson, les aliments doivent être convenablement protégés des contaminations. Ils peuvent, selon leur nature, être mis dans des boîtes ou recouverts de film étirable alimentaire ou de papier d'aluminium alimentaire.

Certains produits plus fragiles, tels que les pizzas, les quiches, les sandwiches, etc., doivent être conservés au réfrigérateur en attendant leur transport.

**Le transport des produits jusqu'à l'école**

Le temps nécessaire au transport des produits, en particulier pour les produits fragiles, doit être réduit le plus possible.

Les produits doivent être transportés bien enveloppés afin de réduire les risques de contaminations. Les produits conservés au froid doivent être transportés, pour assurer un maintien à basse température pendant tout le temps du transport et éventuellement du stockage avant consommation, dans des glacières (caisses isothermes) ou des sacs isothermes :

- munis de plaques à accumulation de froid (plaques eutectiques) ;
- ou, à défaut, de bouteilles d'eau congelées, en quantité suffisante.

**Le choix des produits**

Le tableau ci-dessous présente des exemples de produits à privilégier et identifie ceux qui doivent être évités.

Produits à privilégier Exemples	Produits à éviter Exemples
Fruits frais Gâteaux au yaourt, génoises Cakes Tartes aux fruits, au citron Biscuits secs (sablés, tuiles, etc.) Confitures Fruits déguisés (enrobés de pâte d'amande)	Mousse au chocolat Gâteaux à base de crème chantilly Gâteaux à base de crème pâtissière Mousse au chocolat Truffes ("bonbons") au chocolat Mayonnaise maison (œuf cru)

**Produits à conserver au froid**

Desserts lactés, yaourts  
 Gâteaux au chocolat (autres que ceux visés dans la colonne ci-contre)  
 Crêpes  
 Quiches, pizzas  
 Sandwichs  
 Salades assaisonnées  
 Viandes et poulets froids